

# **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal** **du vendredi 3 mai 2024**

Présents : Isabelle GAGNOL, Marie-Claude DUCROUX, Michel GIRONDE, Jean-Paul LARIVIERE, Olivier GIRAUD, Dominique LAJOIE, Louis SALLES, Marianne FUSADE, Fabrice MONTAGNIER, Pauline CARRON, Amandine TACHON

Excusés : Alain DUCRAY

Secrétaire : Pauline CARRON est nommé secrétaire de séance.

-----  
Présentation de l'association PATATI PATATA par Mme Claude RABY, représentant la compagnie ET PATATI PATATA. Proposition d'un partenariat avec la commune de Isserpent et la compagnie entrepreneur et producteur de spectacles. La commune donne un accord de principe respectant les clauses de planning de location et d'utilisation de l'Espace De FROMENT par la municipalité et les associations communales en priorité.

-----  
Approbation à l'unanimité des membres présents du compte-rendu du conseil municipal du 4 avril 2024 faisant état des budgets commune et assainissement.

## **Four à pain**

Le Maire fait état de l'avancement du projet du four à pain et indique que le dossier a été déposé sur la plateforme GAL Territoires Bourbonnais. La commission de programmation est fixée au 29 mai 2024, et à l'issue de cette réunion, nous aurons la confirmation de dépôt de demande de subvention. Le montant de notre prévision de dépenses suite aux devis des différents entrepreneurs s'élève à la somme de 44 558.04 € HT. Subvention demandée à hauteur de 80% : 35 646.43 €, 20 % de reste à charge communale : 8 911.61 €.

## **MAM**

La visite du Président du Pays de Vichy Auvergne pour la vérification des engagements de la commune sur les dépenses financées au titre des fonds FEADER a eu lieu le 2 mai dernier, et donne ainsi l'ordre de paiement de la subvention.

## **SACEM**

La commune décide de contracter une convention avec la SACEM pour couvrir l'ensemble des manifestations communales.

## **Voirie**

Le conseil municipal valide les travaux de la commission communale des chemins et délibère à l'unanimité des présents pour inscrire 12 825 mètres de voirie communale entretenue régulièrement et qui viendront s'ajouter à la longueur déjà déclarée et donnant ainsi valeur de calcul à la DGF.

## **Transport scolaire**

Le conseil municipal approuve la demande formulée par la direction du lycée Claude MERCIER du Mayet de Montagne pour la mise en place d'une ligne de transport scolaire depuis Lapalisse. Un courrier de soutien sera adressé à la direction de l'école.

## **Décision modificative**

Le conseil municipal valide à l'unanimité la décision modificative au compte 67 (article 673), dépassement de crédits de 550 €.

## **Tour de garde des élections européennes du 9 juin 2024**

8h – 10h30 Jean-Paul LARIVIERE, Fabrice MONTAGNIER, Marianne FUSADE  
10h30 – 13h Michel GIRONDE, Marie-Claude DUCROUX, Alain DUCRAY  
13H – 15H30 Louis SALLES, Dominique LAJOIE, Olivier GIRAUD  
15H30 – 18h Isabelle GAGNOL, Pauline CARRON, Amandine TACHON

## **Questions diverses**

Commande de sacs Eastpak pour les CM2.